

CENSEUR,

Journal de Lyon,

POLITIQUE, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE.



OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES DU 19.						
PAR RICHARD PÈRE ET FILS,						
Ingenieurs-opticiens, brevetés, quai St-Antoine, 11.						
HEURES.	THERM.	HYGROM.	BAROM.	VENTS.	CIEL.	
6 heures.	d. au		27 pou.			
du mat.	dessus	deg.	lig.			
	de 0.					
Midi....	20 l. au-	74 deg.	27 pou.	Sud.	Nuages	
	dessus		7 lign.			
SOLEIL.			LUNE.			
Lever.	Midivr.	Couch.	Phases.		Age.	
5 h.	11 h	6 h.	Nouvelle lune.		1er	
44 m.	53 m.	50 m.				

Le Censeur donne les nouvelles 24 heures avant les journaux de Paris.

ON S'ABONNE :

Lyon, au Bureau du Journal, quai St-Antoine, n° 27, et grande rue Mercière, n° 32. au 2^{me}.

Paris, chez MM. Lepelletier-Bourgoin, office-correspondance, place de la Bourse, n° 3, au 1^{er}.

PRIX :

16 francs pour 3 mois ;
23 francs pour 6 mois ;
44 francs pour l'année.

Hors du département du Rhône, 1 franc de plus par trimestre.

Le CENSEUR ne donne de publicité qu'aux avis, lettres et documents revêtus de signatures connues, ou dont les auteurs se font connaître de la Rédaction.

Lyon, 19 septembre 1838.

La corruption marche tête levée, l'agiotage est mêlé à toutes les grandes entreprises, les marchés qui se font au compte de l'Etat sont précédés de conventions vénales; ja-mais on n'a tant parlé de pots-de-vin, d'exactions. A un scandale succède un autre scandale; après l'affaire Brossard vient l'affaire Gisquet. Il est même bruit d'une autre dans laquelle se trouverait compromis un ministre. La province a ses scandales aussi; au moment où la police correctionnelle faisait justice de Blum et Cleemann, la cour royale de Toulouse faisait interdire et emprisonner un de ses présidents de chambre perdu de dettes. M. Podenas a vainement voulu résister à cette mesure, elle s'est exécutée, et pas une voix ne s'est élevée pour sa défense.

Les industriels de nos jours ont des théories toutes faites; leurs moyens sont connus, leur but également. Pour faire fortune, ils font une entreprise telle quelle, la font annoncer pompeusement, réunissent des actionnaires, accumulent des fonds, se gardent bien d'exposer un denier, puis disparaissent avec les poches pleines quand leur crédit est en baisse. C'est ce qui vient d'arriver ces jours passés à Lyon. Le jour même où l'auteur d'un projet de banque nous quittait furtivement, il convoquait encore à une réunion tous les actionnaires.

Quelle audace! quelle impudeur!

Ainsi donc, partout mensonge, corruption, mauvaise foi. Ce débordement de mauvaises passions effraie les hommes honnêtes de tous les partis, de toutes les opinions; ils en recherchent les causes. Nous pensons qu'il vaudrait mieux chercher quelques remèdes prompts et efficaces.

Le parti légitimiste est dans la jubilation; il attribue tous les scandales de l'époque à une seule cause, à la révolution de 1830. Cette pauvre révolution, si pure, si désintéressée, dont les vrais amis ont été dispersés de tous côtés, écartés avec soin du pouvoir, est cependant bien étrangère à toutes ces turpitudes. Disons plus, les déprédations de la Restauration ont été l'une des causes qui l'ont amenée.

Aujourd'hui, il est convenu, dans le parti légitimiste, que c'est à la révolution de 1830 qu'il faut faire remonter toutes les calamités qui peuvent affliger la France; c'est le même système qu'avant juillet. Alors, si quelque vol fameux se commettait, si quelque grand crime se dévoilait en cour d'assises, on en accusait Voltaire et Rousseau, et l'école philosophique du XVIII^e siècle; les mœurs relâchées étaient aussi le résultat de leurs maximes. Dieu sait cependant si antérieurement la France n'avait pas eu à gémir sur l'immoralité et la cupidité de certaines classes de la société!

Tout en déplorant les scandales qui se font jour de tant de côtés, il faut bien repousser des insinuations maladroites et perfides, et dégager la révolution de 1830 de toute solidarité avec les faits actuels.

Les citoyens qui ont travaillé à son triomphe n'ont-ils pas pour la plupart été écartés du pouvoir? Combien d'entre eux, effrayés des tendances qui se manifestaient, l'ont fui avec empressement! Et, en vérité, quels sont les hommes qui exploitent le pouvoir? Appartiennent-ils réellement à une opinion? Ne sont-ils pas les transfuges de toutes les autres? Leurs maximes sont relâchées parce qu'ils sont sans conviction; ils ne croient ni à Dieu, ni à l'humanité, ni à la conscience: le présent est tout; pour eux, la vie n'a qu'un seul but, le bien-être et la satisfaction des sens. Matérialistes éhontés, ils ne connaissent d'autres doctrines que celles des intérêts; aussi, voyez avec quelle activité ils poussent la France vers les jouissances sensuelles, comme ils soutiennent et protègent tout ce qui fait vivre et flatte les passions, tout ce qui les excite et les

échauffe. Ils savent qu'en excitant les passions ils augmentent les besoins, et qu'en augmentant les besoins ils font les ames à la servitude. C'est par cette voie qu'ils ont acheté les Feuillide, les Barthélemy et tant d'autres.

Sous la Restauration on avait déjà jeté les germes de ce système. MM. de Polignac et de Villèle étaient loin d'y répugner. La Restauration a-t-elle été sans marchés honteux? Oublie-t-on l'emprisonnement d'Ouvrard? La Restauration n'a-t-elle pas eu aussi ses hommes de finances, ses lous-cerviers? Ses partisans ont-ils oublié avec quelle avidité les émigrés se sont jetés sur toutes les places? Ils ne négligeaient rien, et mettaient la main partout; les bureaux de tabacs étaient tout aussi bien à leur convenance que les recettes générales.

Si on voulait exhumer les souvenirs de cette époque, que de tripotages n'aurait-on pas à constater? Les légitimistes oublient donc aussi le fameux milliard d'indemnité?

Et si, laissant de côté cette phase de notre histoire, nous allions fouiller dans nos vieilles chroniques, elles nous diraient que les grands seigneurs se sont plus d'une fois enrichis des dépouilles des malheureux juifs qu'on persécutait pour leurs biens; elles nous diraient, et ce fait est décisif, que plus de vingt ministres des finances ont été, à diverses époques, pendus, roués, emprisonnés, pour dilapidation des deniers de l'état. Certes nous aurions belle carrière si nous voulions faire peser tous ces faits sur le principe monarchique.

Ce qu'il faut néanmoins constater, c'est que les scandales qui se reproduisent chaque jour sont intolérables, c'est qu'ils répugnent à notre dignité nationale, c'est qu'un long cri de désapprobation et de colère retentit sur tous les points du pays, c'est qu'il est temps enfin que l'argent ne soit plus le mobile de tout en politique. Les journaux de l'opinion modérée sentent eux-mêmes qu'il faut changer de voie. Voici ce que nous lisons dans le Temps à ce sujet :

Mais pourquoi ces procès? pourquoi tant d'efforts pour cacher la vérité? pourquoi ressort-il tant de scandale quand elle se révèle? C'est que ceux qui dirigent la société ont fait de l'argent le seul dieu, la seule croyance de l'époque. On mesure les hommes à leur fortune; on amène ainsi les uns à la ruine par l'orgueil, les autres à la richesse par la honte. Quel sentiment généreux a été respecté? quelle conviction a survécu? Sous prétexte d'aller au fait et de voir les choses comme elles sont, on a peu à peu élevé le pouvoir sur les intérêts les plus vulgaires. Quelques grands mots qui ne trompent personne servent de vernis à la triste vérité.

Sur quelle base repose l'édifice électoral? sur l'argent. Le cens est tout; la capacité, dit-on, est présumée. C'est un mot; on n'y a pas même songé.

Par quel moyen s'efforce-t-on de grandir le pouvoir? par l'argent. Les hauts traitements sont réclamés; les pensions secrètes dédommagent des économies de la chambre.

Quelle est la question ministérielle par excellence? celle des fonds secrets.

Comment les courtisans prétendent-ils asseoir solidement la royauté et lui donner durée et puissance? C'est encore à l'argent qu'ils ont recours, et, depuis 1830, nous n'entendons parler que de liste civile, d'apanages, de dotations, de compensations, de quitus, et du reste les apanages figuraient encore dans la dernière révolution ministérielle. Le quitus était encore un des embarras de la dernière session.

Il y a long-temps que M. Viennet a parlé de la clé d'or, et que M. Bugeaud, avec une expression moins poétique, a montré naïvement l'influence du picotin d'avoine.

« Le remède à ce mal, ajoute le Temps, est un changement complet de politique. » C'est aussi notre conviction; mais il faut que ce changement repose sur des bases larges et solides, il faut modifier nos institutions. Il est urgent que l'exemple des fripons heureux cesse d'être un stimulant, que des peines sévères arrêtent les hommes sans moralité, que les fonctionnaires publics surtout soient toujours placés sous le coup d'une responsabilité sérieuse et grave.

L'affaire de M. Molé avec la Suisse occupe toujours la presse parisienne. Il est maintenant prouvé qu'il est faux que Louis Bonaparte ait demandé du service à la Russie.

Le Journal de Paris affirme que le cabinet est très-gravement divisé sur l'issue qu'il faut donner à cette affaire. Un personnage irresponsable veut, selon lui, qu'on emploie les moyens les plus extrêmes.

Le Constitutionnel assure qu'on se propose, en poussant à une invasion et en l'exécutant, d'expulser Louis Bonaparte, et de modifier les constitutions suisses. Ce serait là surtout le motif de notre querelle, la demande d'expulsion ne serait que la cause apparente.

Notre législation sur la responsabilité des agents du pouvoir est une déception, elle n'existe pas; notre législation sur la presse est une menace perpétuelle dirigée contre ses révélations.

En 1832, la Tribune dénonça courageusement les gains illicites qu'on avait faits en achetant des fusils en Angleterre; M. Gisquet fit poursuivre le gérant de ce journal et le fit condamner. Quatre ans après on déclare, à la face de la France, qu'il a gagné 400,000 fr. sur ce marché. On annonce de nouvelles exactions. Eh bien! qui a soutenu le plus vivement M. Gisquet en 1832? le ministère public.

Quelques mois après la révolution de 1830, on se disait généralement à l'oreille les honteux trafics d'un employé au ministère des finances. Depuis il est devenu ministre et millionnaire.

Pourquoi le gouvernement défend-il de pareils hommes? pourquoi les emploie-t-il? C'est qu'il sent qu'il a besoin d'hommes dévoués corps et ame pour soutenir la lutte dans laquelle il est engagé; c'est qu'il ne repose pas sur une base solide; c'est que le monopole a pour lui des charmes; c'est qu'enfin il ne tient compte dans la société que des hommes à position sociale, c'est-à-dire des hommes d'argent.

Vendredi dernier, le sieur Béal, propriétaire à Givors et marchand d'échelles, a mis à exécution un projet prémédité par lui depuis long-temps et que l'aliénation mentale peut seule expliquer. Après avoir transporté deux sacs de copeaux dans sa chambre, il y mit le feu. Désespéré de voir les habitants de la ville apporter d'actifs secours pour arrêter l'incendie, il se couvrit la tête d'un vase de terre, et, s'élançant par la fenêtre, il tomba sans vie sur le sol.

M. Lombard-Quincieux, avocat, vient de succomber à Paris, au bout de trois jours, aux accès d'une fièvre violente.

On écrit de Mâcon, le 15 septembre :

Un événement affreux a eu lieu jeudi dans le pensionnat des frères Gaudry, rue des Minimes, à Mâcon. Vers midi, les professeurs, assistés de quelques autres personnes, étaient occupés à faire l'examen des élèves d'une classe; pendant ce temps, les élèves des autres classes attendaient leur tour dans une pièce voisine; comme ils faisaient du bruit de manière à troubler l'examen, M. Gaudry (Jules) alla les inviter au silence. Il reconnut qu'un enfant de cinq ans et demi, fils de M. de Rimbeau, capitaine de la compagnie d'artillerie de la garde nationale, faisait le plus de tapage; il lui ordonna, à titre de pénitence, de se rendre au dortoir, dont les portes étaient ouvertes. Il était là, prisonnier libre, et il n'y avait aucune cause de danger dans le dortoir même; mais le jeune de Rimbeau le quitta et passa dans un grenier attenant où se trouvait une lucarne qu'il escalada, on ne sait comment. Il se mit à parcourir le toit d'où il tomba dans la cour et se brisa le crâne. Les secours les plus prompts lui furent aussitôt administrés; mais ils seront sans doute impuissants, car ce matin on désespérait des jours de cet enfant.

— Dans la soirée de mardi, de sept heures à neuf heures, la foule se portait sur le pont de Mâcon, d'où l'on apercevait avec effroi, dans la direction du nord-est, la lueur d'un incendie qui

LETTRÉ ÉCRITE DE L'ALGÉRIE

Par un sergent des zouaves à sa sœur.

Nous empruntons à un nouveau recueil hebdomadaire (le *Mercur universel*), spécialement consacré aux annonces de tous genres, la lettre suivante, qui nous a paru une ironie des plus philosophiques et des plus piquantes.

Cette lettre, nous en avons acquis la certitude, n'est point le produit d'une de ces imaginations qui dévient à peu près la vérité, en l'absence des réalités qu'elles se retracent. Il résulte des informations que nous avons prises qu'elle est positivement l'œuvre d'un sergent, et nullement un de ces jeux d'esprit que par fois la faculté de s'identifier avec tout autre que lui-même tend faciles à un auteur. Cet échantillon de la correspondance du jeune guerrier avec sa sœur est un morceau d'une grande puissance humoristique, et pour lequel on ne trouverait de comparaison que dans les divertissantes et profondes gattés de Sterne, de Swift ou de Goethe, lorsqu'il ne s'avisait pas d'être trop inégalement méphistophélique. Nous nous estimerions heureux de trouver souvent l'occasion d'offrir à nos abonnés une lecture aussi agréable, aussi pleine de verve et de spontanéité.

« Algérie.—Mahelma, le 25 février 1838.

« Ma chère sœur,

« Ce que tu me demandes dans ta dernière lettre est très-drôle, c'est une profession de foi; tu veux connaître les défauts de ton baroque de frère, ainsi que ses qualités. Tu crois donc qu'il s'est opéré un grand changement dans le mécanisme facultatif de la fraction humaine?... Je me dépouille donc du vieil homme, j'abjure mes erreurs, je renonce à Satan, à ses pompes, etc... ; je deviens un Caton!... Silence!... silence! le rideau de mon orga-

nisation va s'ouvrir; je me crois ton Asmodée... Ecoute.

» Joseph-Alexandre F..., taille d'un mètre 667 millimètres, âgé de 24 ans, Français d'origine, Chinois de caractère, profession de héros à cinq centimes par jour, qui n'attend qu'un soleil de juillet pour éclore, à tous présents et à venir salut!

Ain : Nous n'avons qu'un temps à vivre.

Vous pauvres pleins d'envie,
Vous riches dédaigneux,
Vous dont le char dévie
Après un cours heureux,
Vous qui perdez peut-être
Des titres éclatants,
Et gai! prenez pour maître
Le gai Roger Bon-Temps.

BÉRANGER.

» Je ne suis ni beau ni laid, ni grand ni petit; mais cela m'est indifférent. Je me porte bien, cela est essentiel. Je n'attache point de prix à la beauté, à la régularité des traits; que mes yeux soient bleus ou bruns, gris ou noirs, fendus ou ronds, j'y vois bien, cela me suffit. Que m'importe que mon nez soit en trompette au lieu d'être à la grecque ou à la romaine, pourvu qu'il sente le bouquet du beaune et du volnay? Si ma bouche est grande, cela m'est plus commode pour parler et pour manger. Je n'ai point d'état, point d'emploi; mais je fais tout ce qui se présente, marine, médecine, etc., lorsque cela m'amuse. Je ne m'afflige d'aucun événement, parce que je ne compte sur rien; mais je ris souvent, parce que je profite de tout. Je bois quand j'ai soif; je mange quand j'ai faim, et je mange fréquemment. Je fais tantôt trois, tantôt quatre, tantôt cinq repas de pain sec par jour; je ne vais jamais chez les personnes qui m'ennuient; je ne refuse

point une invitation qui me plaît. Je ferme mes oreilles, quand on dit du mal de quelqu'un; je les ouvre, quand on chante la gaudriole; je ne demande jamais afin de ne pas être refusé, mais j'accepte toujours afin de ne chagriner personne; je ne fais pas de projets de peur qu'ils ne réussissent point, mais je profite de l'occasion quand elle m'est favorable.

» On dit que les femmes sont trompeuses, perfides, jalouses!... Je ne crois pas un mot de tout cela; à mes yeux, elles sont toutes sincères, douces, tendres et fidèles. Je ne m'inquiète jamais de ce que fait ma maîtresse, lorsque je suis loin d'elle; pourvu qu'elle me reçoive bien lorsque je vais à Alger, c'est tout ce que je lui demande; je ne regarde pas s'il y a de l'encre à ses doigts, si ses yeux se portent vers la pendule ou vers la fenêtre; je ne remarque point si ses réponses sont embarrassées, si elle s'embrouille dans ce qu'elle dit, si sa gaité parait forcée; elle me jure qu'elle m'aime, qu'elle m'adore, je n'ai garde d'en douter. Quelques jours après, je la trouve avec un autre, je la quitte; je porte ailleurs mon amour et mes vœux. J'ai un fond de sentiment et de philosophie qui me met au-dessus de ces petits événements.

» Les uns me jugent bête, les autres spirituel; quelques personnes blâment mon insouciance que d'autres envient; quelques dames m'accusent d'insensibilité, d'amour-propre; dans le monde on me trouve original; J'ai peu de temps à faire pour mon congé; je ne demande plus rien; je me trouve heureux d'être malheureux, c'est le principal. Tu vois donc, ma chère sœur, que je suis très-sage et très-heureux d'avoir un caractère qui puisse me mettre à même de supporter patiemment l'ennui du plus noble état, de la plus belle carrière! Je vais en quelques mots te dire ce que c'est que l'état militaire, quand on

paraissait avoir un vaste foyer. On croyait généralement que la commune de Manziat, située à deux lieues de Mâcon, était le théâtre de cet incendie; mais, d'après les renseignements que nous avons reçus, il a eu lieu dans la commune de Vécourt (Ain), à une demi-lieue de Romanay et à plus de cinq lieues d'ici. Il paraît que le feu a pris par suite de l'imprudence qu'ont eue les garçons de ferme de M. Bontoux, d'emmagasiner des regains qu'ils n'avaient point assez laissés sécher. On prétend que le dommage s'élève à 50,000 fr., mais nous manquons de renseignements positifs sur ce point.

Paris, 17 septembre 1838.

(CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU CENSEUR.)

On assure que le ministère a reçu ces jours-ci des dépêches de Constantinople de la nature la plus favorable. Il y a tout lieu d'espérer que l'on parviendra encore une fois à éviter une rupture entre la Porte-Ottomane et l'Égypte. Les représentations énergiques des ambassadeurs de France et d'Angleterre ont décidé le vice-roi à renoncer à ses projets d'indépendance; il a même consenti, pour le moment, à ne pas réclamer l'hérédité de la vice-royauté d'Égypte pour ses descendants, et nous apprenons aujourd'hui qu'il a envoyé au sultan de riches présents comme gage de réconciliation. Méhémet-Ali aurait donné l'ordre à sa flotte de rentrer dans le port d'Alexandrie, et l'on croit qu'il va faire désarmer la moitié de ses bâtiments.

On assure qu'aussitôt après avoir reçu ces nouvelles, le conseil des ministres s'est réuni, et que des dépêches ont été expédiées à l'amiral Gallois, qui doit revenir immédiatement dans le port de Toulon. Les vaisseaux qui font partie de cette escadre seront ensuite dirigés vers le Mexique.

Il paraît qu'en effet le gouvernement commence à s'inquiéter sérieusement des suites de nos différends avec le Mexique. Les rapports de notre commandant d'escadre font connaître les difficultés qui existent dans l'exécution d'une attaque contre la Vera-Cruz et le château de St-Jean-d'Ulloa, et l'on fait des armements considérables à Toulon pour envoyer de nouveaux bâtiments de guerre dans ces parages. Il est malheureusement à craindre que cette guerre ne se prolonge encore quelque temps.

— On n'a pas encore reçu de nouvelles de la santé de M. le maréchal Moncey depuis le départ de M. le docteur Rivet. On en attend avec une grande anxiété à l'hôtel des Invalides.

— L'enfant don François de Paule a donné un grand dîner à quelques riches Espagnols, et entre autres à MM. Mendizabal et Toreno. L'ambassadeur de Prusse était présent.

— Une correspondance de Lucerne annonçait hier que l'affaire suisse avait divisé notre conseil des ministres, et la discorde régnait plus que jamais parmi eux. Il paraît qu'en effet plusieurs membres du conseil auraient voulu que la France terminât ce différend à l'amiable, en acceptant l'offre qui avait été faite par le prince Louis-Napoléon de se retirer de lui-même des cantons helvétiques, à la condition de pouvoir y retourner quand bon lui semblerait. Mais au moment où l'on était sur le point d'adopter cette ligne de conduite, une volonté plus forte a décidé qu'il fallait que le prince se trouvât plus tard dans l'impossibilité de retourner en Suisse. C'est ce qui a achevé d'embrouiller les affaires.

— Il est question tous les jours de la découverte de nouveaux télégraphes; en voici un encore plus curieux que les autres :

M. Morse, citoyen de Philadelphie, a monté un nouveau modèle de télégraphe électro-magnétique, qui écrit en signes la dépêche qu'il transmet, de sorte que, si personne ne se rencontrait à la station d'arrivée lorsque la machine fonctionne, on trouverait en arrivant la nouvelle qu'on a voulu donner. Cet instrument a été exécuté en grand à Philadelphie, et, à la distance moyenne de quatre lieues, la transmission des nouvelles était instantanée.

— Le prince de Schwartzberg, ambassadeur extraordinaire de l'empereur d'Autriche, envoyé à Londres pour le couronnement de la reine, est arrivé à Paris, se rendant à Vienne.

— M. de Gasparin, pair de France, est en ce moment à Marseille.

— M. le baron Rothschild est arrivé le 12 septembre à Montpellier. C'est, dit-on, à l'occasion du chemin de fer de Montpellier à Nîmes, auquel il est intéressé.

— On lit dans un journal suisse, le *Beobachter* :

n'est pas officier. Ce n'est pas une plainte, c'est un exposé; tourne et tu verras.

» Soldats, garde à vous! peloton... par le flanc droit... droite... pas accéléré... marche!

» Marche! où? — Tu es bien curieux, soldat! Marche, et pas un mot! marche à la corvée, à l'exercice, à la mitraille; va griller en Afrique, geler à Moscou, sauter à Trafalgar, mourir partout, excepté dans ton lit. On te promet de l'ombre, quand le soleil sera couché; pas de boue après la gelée; du pain quelquefois, mais des balles, des grenades, des obus, des boulets, des ordres du jour et des jambes de bois, à discrétion! Va l'exposer, comme une poupée de tir, à la carabine du chasseur tyrolien, aux longs fusils des Kaballes, aux flèches des Baskirs et aux fusées à la congrève de la civilisation: quatre maladies à ajouter aux trente et un mille deux cent vingt-trois énumérées dans le redoutable *Dictionnaire médical*.

» Marche! sans dévier de l'ornière de fer de cette discipline militaire plus impitoyable que le destin des tragédies antiques; marche! comme les heures, sans t'arrêter jamais. Que le plaisir s'agite ou que la mort moissonne à tes côtés, il te faut avancer en aveugle vers un océan sans rivage! Etre exceptionnel! ta vie n'est-elle pas une perpétuelle abnégation du soi? Va donc! obéis sans murmurer, et quand je dis obéis, ce n'est pas une petite affaire. Dans la vie civile, on n'a en général que deux tyrans directs: sa femme et le percepteur des contributions; toi, la hiérarchie de tes matras est bien plus compliquée: mon sergent, mon lieutenant, mon colonel, mon général. C'est incroyablement la quantité de gens qui ont le droit de te mettre à la

« Il est certain, et vous pouvez l'annoncer publiquement, que le gouvernement de Genève fait sans ostentation et sans bruit tous les préparatifs nécessaires; il a fait examiner par M. le colonel Dufour les fortifications, les arsenaux, les dépôts d'armes, et tout ce qui sert à la défense du pays. Il a acheté tout le plomb qui était à vendre, et a ordonné au premier contingent de se tenir prêt au premier appel. »

— Des lettres particulières de Munich annoncent que la maladie du roi donne de vives inquiétudes, quoique les feuilles allemandes cherchent à la faire envisager comme une indisposition peu importante.

— Des correspondances de la Havane, du 3 août, portent que les mouvements révolutionnaires des partisans de don Carlos ont été réprimés, et que la ville était tranquille. Un esprit révolutionnaire s'est manifesté à Puerto-del-Principe et au Moro-Castle, ainsi qu'à Malanzas. Ces mouvements ont été comprimés. L'île de Cuba peut être regardée maintenant comme pacifiée et obéissante au gouvernement de la reine.

NOUVELLES D'AFRIQUE.

ALGER, 8 septembre. — La frégate autrichienne la *Guerrière* a mouillé hier sur la rade d'Alger; elle avait à bord S. A. I. et R. le prince Frédéric d'Autriche, qui a visité dernièrement le port de Toulon. Le prince avait le projet de passer quelques jours à Alger pour voir les établissements français dans cette partie de l'Afrique; mais la *Guerrière* ayant relâché à Gibraltar, l'intendance sanitaire n'a pu lui accorder l'entrée du port, et a dû lui imposer une quarantaine de cinq jours. S. A. I., ne pouvant prolonger aussi long-temps son séjour sur la rade d'Alger, a remis à la voile pour Corfou, après avoir témoigné à M. le maréchal-gouverneur-général le regret de ne pouvoir être témoin des nobles efforts de la France pour amener l'Afrique à la civilisation, et créer sur cette côte inhospitalière une riche et puissante colonie. (*Moniteur algérien.*)

Faits Divers.

On a fait le relevé des ouvrages qui sont sortis des presses françaises pendant les sept premiers mois de 1838; ils s'élèvent à 3,762.

— On lit dans l'*Armoricain* :

« Les travaux de la *Naxade* sont poussés avec la plus grande activité. On dit que ce bâtiment doit être prêt à partir pour la fin du mois. Il est destiné pour Haïti, où il portera un consul-général. »

— Le sieur C..., commis-libraire, après avoir quitté, avant-hier soir, quelques amis avec lesquels il avait dîné, entra chez un marchand de vins, rue Montmartre, 6, où il se fit servir à boire. C... avait sur lui une somme d'argent assez importante qu'il étala devant lui pour se rendre compte de ce qu'il avait dépensé. A une table voisine se trouvaient trois individus qui bientôt engagèrent la conversation avec le commis; ces messieurs raisonnaient magnétisme, et, tout en discutant, les bouteilles se succédaient. C... ne croit pas aux somnambules, et, pour combattre son incrédulité, un des trois individus offrit de parier le prix de la consommation qu'il l'endormirait en dix minutes. Ce n'était pas difficile, car la tête du commis s'était déjà balancée plusieurs fois comme pour chercher vers la table un point d'appui, et tout faisait présumer qu'il allait succomber à un sommeil naturel. Mais C... ne recula pas devant la proposition, il se redressa en écarquillant les yeux, et se préta de bonne grâce aux *passes* du magnétiseur.

L'effet fut prompt, et C... succomba avant le délai prescrit; il dormait d'un profond sommeil, lorsqu'il se sentit secouer rudement, et entendit la voix tonnante du marchand de vins l'invitant à se retirer. Le commis se frotta les yeux pour achever de s'éveiller, mais les magnétiseurs ainsi que son argent avaient disparu. (*Gazette des Tribunaux.*)

— Ce matin, Evrard, ouvrier maçon, âgé de 35 ans, se rend, avec un de ses camarades, chez le sieur Benoist, marchand de vins au bas du pont de Grenelle; on demande deux verres de vin et un sou de pain; puis Evrard, saisissant le couteau que vient de lui donner le marchand de vins: « Mon ami, dit-il à son camarade, sais-tu comment un citoyen qui aime sa patrie doit mourir pour elle? » Etourdi par une semblable question, le camarade ne sait que répondre. Evrard, au moment même, se plonge le couteau dans le cœur; il a expiré presque immédiatement, malgré les prompts secours qui lui ont été administrés.

Le malheureux était père de deux enfants; jamais il n'avait été l'objet du moindre reproche, ni dans son travail, ni dans sa conduite; ses amis ne savent à quoi attribuer ce terrible acte de désespoir.

— Une bande de voleurs exploite en ce moment le faubourg Saint-Antoine. Avant-hier encore, dans l'après-midi, on s'est introduit, à l'aide de fausses clés, dans l'appartement occupé par la dame Thurel, rue de Charenton, 92, qu'on a entièrement dévalisé; linge, hardes, bijoux et autres effets, tout a été emporté; on n'a laissé que les gros meubles qu'il eût été trop difficile de passer sans être aperçu.

salle de police, depuis le caporal de semaine jusqu'à l'auguste chef du régiment. Si, comme homme, tu es, ainsi que le prétend Fichte, « le roi de la nature et de la pensée, » je ne sais vraiment pas trop comment pourra se tirer de là ta prérogative.

» La victoire et la gloire dédommagent, il est vrai, de bien des choses; mais ces capricieuses princesses font bien long-temps espérer leurs indemnités; leurs palmes immortelles ne pousent pas toujours aussi vite que les ananas et les petits-pois de serres-chaudes de Montreuil ou d'Ecouen. En attendant ces brillantes primeurs, prends ce balai; charge-toi, comme un dromadaire, de paille, de bois, de souliers, de matelas, de capotes, de gibernes et de haricots. Tu coûtes cher à l'Etat, vois-tu! et comme il faut qu'il mette de l'ordre et de l'économie dans sa gestion, on a trouvé cet ingénieux moyen de simplifier les frais de transport. Tout s'importe à la caserne ou dans les camps à dos de héros; on exporte, par le même procédé, la soupe administrative qu'on image de la Providence, tu vas distribuer aux hommes de garde, en mettant toute la ville dans la confiance du menu militaire. Ce brouet épais et bienfaisant s'annonce au loin par des émanations nutritives, par des brises pénétrantes qui redoublent l'impatience des consommateurs en expectative; parfois, en savourant cette manne officielle, il leur arrive de s'apercevoir que dans le trajet le calorique s'en est un peu trop défilé; mais il n'y a rien à dire, le règlement ne porte pas qu'elle arrivera chaude à sa destination. Il est vrai que tu n'es pas continuellement réservé à ces fonctions dynamiques et culinaires. Un de tes camarades, ton unique ami peut-être dans ce désert peuplé qu'on appelle un régiment, a commis quelque inconséquence; le conseil de guerre juge qu'il importe au salut de

— Le *Moniteur* publie une note relative aux officiers et sous-officiers qui ont exécuté des levés et des reconnaissances militaires. En 1836, 38 régiments seulement avaient concouru à ces travaux; il y en a 75 en 1837, c'est-à-dire à peu près le double de l'année précédente. Le nombre des officiers s'est accru dans une bien plus grande proportion: de 327 le chiffre s'est élevé à 812. L'année dernière, on ne comptait que 90 sous-officiers qui eussent envoyé des travaux; cette année, ce nombre s'élève à 415.

Le ministre, voulant propager le goût des études militaires et topographiques dans tous les rangs de l'armée, et récompenser le zèle et la capacité des officiers qui lui ont adressés des travaux, a décidé que le rang obtenu par ces officiers dans le classement annuel de ces travaux serait considéré comme un élément dans l'établissement du tableau d'avancement.

Le ministre a décidé, en outre, que les officiers dont les travaux auront mérité des témoignages de satisfaction et d'encouragement seront susceptibles d'être employés pendant deux ans aux opérations topographiques en Algérie ou à la carte de France, et recevront, au bout de ce temps, des attestations qui leur donneront des titres à remplir près des officiers-généraux les fonctions d'officiers d'ordonnance.

— On écrit de Brighton, 14 septembre :

« La frégate française le *Papin* a produit une vive sensation par son arrivée à Brighton. Elle a salué la ville en jetant l'ancre. Le bruit des coups de canon avait aussitôt attiré sur le quai une quantité prodigieuse de curieux, et la rumeur circulait que ce bâtiment avait amené quelque membre de la famille royale. Deux chaloupes ont bientôt conduit au port quelques personnes, et l'on a appris que c'étaient le maire, le consul de commerce et plusieurs habitants de Dieppe, avec le capitaine du *Papin*, les directeurs du chemin de fer de Paris à Dieppe, et un ingénieur du gouvernement.

» Le but de leur visite était de s'assurer par eux-mêmes du temps nécessaire pour le trajet de Dieppe à Brighton par un bateau à vapeur, et des avantages que pourrait offrir cette partie de la côte, dans le cas où une communication directe serait ouverte entre Paris et Londres par Dieppe et Brighton.

» Le trajet a duré huit heures vingt-trois minutes. L'ingénieur a déclaré qu'avec de meilleurs bâtiments, la distance pourrait être franchie en six heures et demie.

» La députation a inspecté les travaux du chemin de fer et visité la ville. Elle prend maintenant un dîner à l'anglaise. A onze heures elle remontera à bord, et elle repartira pour la France. »

Extérieur.

ANGLETERRE. — LONDRES, 15 septembre. — Les dernières nouvelles de Buéno-Ayres, reçues par les journaux de New-York du 25 août, annoncent que les choses prennent un caractère tout-à-fait sérieux dans cette ville. Le port était fortifié sans relâche, et l'on équipait plusieurs bâtiments sur le pied de guerre. L'amiral Brown devait être nommé commandant de l'escadrille; les opérations de cette flottille devaient se borner à protéger les navires côtiers. Il a été reçu à New-York, par le percepteur des douanes, une nouvelle circulaire qui ordonne le paiement d'un droit considérable sur des articles jusqu'ici entièrement libres; la circulaire ne devait être exécutée qu'après publication officielle. (*Standard.*)

— Une lettre de Buéno-Ayres, du 5 juin, dit que le gouvernement avait acheté plusieurs bâtiments pour les armer en guerre, et qu'il avait nommé l'amiral Brown pour commander l'escadre. L'amiral Brown avait fait demander au commandant français du blocus de retirer le bâtiment qui bloque l'Uruguay, ou qu'il attaquerait ce bâtiment. On pensait que la réponse serait négative, et l'on attendait les suites de la menace.

PRUSSE. — BERLIN, 7 septembre. — On ne croit pas que le roi donne son approbation à la demande faite par l'archevêque de Cologne, et qui a pour objet de quitter Minden pour fixer son séjour à Munster. Déjà, avant que ce prélat fût enlevé de Cologne, on lui avait donné l'option de se rendre à Rome ou de se retirer dans sa famille en Westphalie; mais on lui imposait certaines conditions et on exigeait de lui certains engagements qu'il n'a point voulu contracter. (*Gazette d'Augsbourg.*)

TURQUIE. — SMYRNE, 18 août. — C'est avec la plus grande surprise que nous avons vu arriver d'Alexandrie un bateau à vapeur du vice-roi d'Égypte chargé de riches présents pour le sultan. Il paraît que le vice-roi a renoncé à ses idées de guerre, et qu'il est disposé à la paix.

On attend ici d'un moment à l'autre l'amiral français Gallois. (*Gazette de Carlsruhe.*)

Conseil-général du département du Rhône.

SESSION DE 1838-1839.

RAPPORT

Sur l'Administration du Département,

PRÉSENTÉ PAR LE CONSEILLER-D'ÉTAT PRÉFET.

Messieurs,

C'est pour la quatrième fois que je viens examiner avec vous la situation politique et matérielle du département.

l'Etat qu'on lui loge douze balles dans la tête, et te voilà désigné pour faire partie du peloton. Marche! de quoi te plaindras-tu? tu n'étais qu'un mulet de bât, qu'un marmiton; tu deviens bourreau, c'est de l'avancement.

» Passons. — Il est quatre heures du matin. Mollement étendu sur un matelas que le munitionnaire a réduit patriotiquement à sa plus simple expression pour endurcir les défenseurs de l'état, en leur évitant toutes les séductions de la mollesse, tu dors sur la foi des traités, tu dors du sommeil des justes et du sommeil des hommes qui ont monté la garde la nuit précédente. Tout-à-coup un roulement se fait entendre, c'est un ordre de départ. En cinq minutes tout le monde est sur pied: en une demi-heure tout le monde est sous les armes, et soixante minutes ne sont pas écoulées qu'il ne reste pas un enfant de troupe.

» De plus longs préparatifs seraient superflus. Il s'agit d'une excursion insignifiante: trois cents lieues d'un trait, et, au bout de ce trait, la guerre, c'est-à-dire l'infini. Bon! va dire ce troupeau de bas-bleus et de dandys littéraires qui a étudié la physiologie de la guerre au Cirque-Olympique, bon! voilà qui rompt la monotonie de la vie de garnison; voilà qui jette un peu de poésie sur ces existences abruties par l'étroite observance d'une discipline qui courbe tout sous un niveau de plomb. Que de charmes dans cette carrière aventureuse où tout est neuf, accidenté, imprévu! Comme ces paysages et ces épisodes se contrastent et se succèdent! Aujourd'hui de riches prairies, demain des landes stériles, puis des plaines, des vallons et des visages toujours nouveaux. Soit, je concède tout cela; mais on est fatigué, mouillé, crotté, et l'on a faim. Ainsi, comment vou-

Quatre années se seront ainsi bientôt écoulées sous l'influence d'un commun dévouement aux intérêts que vous représentez. Vous, Messieurs, cherchant le bien, et le faisant comme il veut être fait, avec prudence et maturité; moi, profitant de votre expérience, et essayant de justifier la confiance du gouvernement en m'appuyant sur le concours dont vous m'avez constamment entouré. Faut-il demander à cette heureuse association, à cette communauté de pensées et de vœux, le secret des nombreuses améliorations dont chaque session constate les bienfaits?

Lorsque je songe à votre zèle et à vos lumières, lorsque je me rappelle avec quelle sollicitude la députation a secondé vos vœux, je serais tenté de me laisser entraîner à une illusion que les apparences justifient.

Mais votre modestie me désavouerait. Il faut reporter au pays, à cette grande intelligence, à cette force puissante, qu'on a si bien nommée le bon sens de tous, il faut lui attribuer ce mouvement de progrès dont nous sommes les complices. Quand nous voyons le diriger, il nous entraîne; nous prétendons l'éclairer, croyons le diriger, il marche sans cesse, poussant les faits devant lui, et laissant au temps le soin de les ranger dans l'ordre qui doit les rendre féconds.

Dans cette course si rapide, combien de questions sociales, politiques ou matérielles, changent complètement de face! Combien de rêves et d'utopies avortent par leur propre imbécillité! Que de haines qui s'éteignent, faute d'aliment raisonnable! Nées dans des jours de colère, des jours d'abondance et de repos les uns des autres, ainsi, par une loi éternellement sublime, les cendres du volcan aussitôt refroidies deviennent fertiles.

Parmi nous, Messieurs, l'ordre, le travail et le bien-être ont été les véritables agents de conciliation. L'action du gouvernement, celle que l'administration cherchait à imprimer en se permettant de sa pensée, n'ont eu d'autre tâche et d'autre soin que de favoriser cette tendance spontanée. Bientôt à une préoccupation inquiète, malade, a succédé un mouvement régulier, imitant, qui circule dans les masses, les anime, les conduit vers des voies nouvelles. Alors nous avons vu une prospérité inouïe se répandre à l'ombre de la paix partout où les bras ne manquent point, et d'un mot les capitaux se sont mis au service de la pensée.

N'est-ce pas là cette propagande merveilleuse dont parle un habile praticien d'économie politique (1)?

Et ne pouvons-nous pas marcher à cette croisade moderne des intérêts matériels, en criant, à notre tour: Dieu le veut!

Une pareille œuvre ne devrait s'accomplir que par les classes moyennes. Seules elles comprennent qu'il n'y a point d'intérêt à détruire, seules elles ont le sentiment de la dignité du travail, seules aussi elles savent respecter le temps et se reposer dans l'avenir.

L'histoire consacre à peine l'émancipation des classes moyennes. Il y a cinquante ans tout juste, qu'on reconnut, pour la première fois, leur droit à une égale représentation politique. Cinquante ans ont suffi au tiers-état pour devenir la nation, et pour changer la face de la terre!

Plus que partout ailleurs, ce qui se passe auprès de nous et sous nos yeux atteste l'activité de la force vive que je viens de signaler.

Mes rapports successifs vous en ont indiqué les résultats. Accroissement de population, augmentation de produits pour toutes les branches de l'impôt, multiplicité des échanges et des transactions, l'industrie réparant ses pertes avant de les avoir constatées, le commerce s'ouvrant des relations nouvelles, à mesure que d'anciennes viennent à se fermer!

Tel est, messieurs, le tableau qu'il m'a été donné de mettre sous vos yeux depuis trois ans, et que je vais reproduire encore aujourd'hui avec de nouvelles garanties.

Ce résultat imposait à l'administration des devoirs impérieux. Il ne suffisait plus d'assister, les bras croisés, à la réalisation des efforts prodigieux dont elle était témoin. Il fallait jalonner toutes les routes qu'on explorait, assister les travailleurs, par conséquent étudier consciencieusement le terrain.

Je viens vous exposer le tribut de mes soins et de mes réflexions.

Je jeterai un coup d'œil rapide sur les gages de prospérité que les débuts de l'année nous assurent.

De là je passerai à l'examen des améliorations qu'il nous est facile d'entrevoir, et que nous devons accomplir sinon immédiatement, au moins dans un certain délai.

Cette enquête comprendra les cantons ruraux et les communes qui composent la vaste cité lyonnaise. Ce sont deux éléments que je ne veux ni ne dois séparer.

PREMIÈRE PARTIE.

Population. — Recrutement.

En l'absence d'un nouveau recensement, un élément assez curieux d'observations se rencontre dans la formation des listes de la classe appelée à fournir le contingent militaire pour 1838.

Les jeunes gens inscrits sont nés en 1817; vous vous rappelez, Messieurs, que cette année s'ouvrit dans des circonstances fâcheuses. L'occupation étrangère pesait encore sur la France, et une disette plutôt factice que réelle avait atteint les classes laborieuses.

Il était donc intéressant de rechercher dans quels cantons le

(1) M. Michel Chevalier, *Des Intérêts matériels*, tome 1, page.

chiffre de l'inscription s'était élevé, dans quels il s'était abaissé.

Le canton qui a présenté la plus grande augmentation est le premier de Lyon. Le chiffre de cette classe dépasse de 55 celui de l'année dernière. Mais, par un hasard assez bizarre, celui où la diminution la plus sensible se fait remarquer est le second canton de Lyon, et de la sorte la compensation s'établit exactement, car le chiffre de cette diminution est encore de 55.

Viennent ensuite les cantons de Thizy et de Saint-Symphorien qui présentent tous deux une augmentation comparative de 19.

Enfin, celui de Neuville, augmentation de 17.

Au contraire, le canton de Beaujeu accuse une diminution de 41 hommes.

Celui de Tarare, une de 31.

Pris dans sa totalité, et comparé à celui de la classe de 1836, le contingent se trouve diminué de 101 hommes.

Mais il est un autre fait non moins grave qui ne doit pas passer inaperçu.

L'espèce d'hommes que le conseil de révision a dû examiner a offert des contrastes frappants. Beaucoup de sujets n'avaient pas atteint la taille fixée pour l'armée; d'autres, en grand nombre, avaient été frappés dans un âge précoce d'un rachitisme qui ne leur avait pas permis de développer leurs forces. Enfin, le goitre, dans certains cantons, et les maladies scrofuleuses attestent, d'une manière déplorable, des influences locales qu'il serait heureux de reconnaître et de détruire.

Cependant, il est certain que le contingent, considéré dans son ensemble, est plus robuste, plus fort que celui de l'année dernière. Ce symptôme a pu se remarquer jusque dans les jeunes gens qui appartiennent à la ville de Lyon et aux communes suburbaines. La cause n'est pas douteuse, et il ne faut pas la chercher ailleurs que dans les progrès de l'aisance, du bien-être, qui se sont étendus sur les enfants dès leur plus jeune âge et ont paralysé les mauvaises conditions dont jusques-là d'autres avaient été victimes.

En général, l'armée se recrute de jeunes gens qui, soit dans les villes, soit dans les campagnes, n'ont pas atteint tout leur développement. Pour les uns le travail constant de l'industrie, pour les autres les fatigues excessives de la vie agricole, ont retardé la croissance et éterné l'action musculaire. La nostalgie qui fait tant de victimes dans les hôpitaux militaires, la phthisie et les autres maladies de ce genre, qui diminuent d'une manière si sensible l'effectif de nos régiments, doivent nous avertir d'apporter dans le choix des jeunes soldats une juste et tutélaire sévérité.

Vous avez vu, Messieurs, avec quelle facilité, je pourrais dire avec quel empressement la loi sur le recrutement reçoit aujourd'hui son exécution. Cette heureuse disposition tient sans doute à l'esprit particulier du pays et aux garanties scrupuleuses qui protègent avec tant d'évidence tous les intérêts des familles. Mais il est une observation dont vous saisissez toute la portée, c'est que plus d'un tiers des jeunes gens appelés se font représenter à l'armée par des remplaçants.

Population des enfants trouvés.

Je ne finirai pas ces considérations sans appeler votre sollicitude sur les enfants trouvés. Vous savez, Messieurs, que leur nombre, après s'être augmenté de moitié environ dans l'espace de trente ans, est resté stationnaire depuis 1835, et tend désormais à diminuer. On s'est beaucoup occupé des moyens de porter remède à ce désordre social. On n'a réussi qu'à soulever des divergences profondes. Au surplus, il faut bien reconnaître que de pareilles questions ne veulent pas être traitées d'une manière trop exclusive. Ce serait, par exemple, les envisager sous un point de vue bien restreint que de s'en tenir à leur rapport avec la population. Il me suffira donc d'avoir constaté que le mal ne fait plus de progrès.

Vaccination.

Tous mes efforts et ceux du comité central de vaccine n'ont pu réussir à organiser des moyens réguliers et officiels pour faire opérer les vaccinations dans tous les cantons ruraux. Cependant un certain nombre de vaccinateurs ont répondu à l'appel fait au zèle de tous. Les vaccinations opérées et constatées dans les états délivrés par les maires sont aux naissances dans la proportion d'un tiers. Mais beaucoup sont pratiquées dans les familles, sans qu'elles figurent sur les états officiels. Il est donc permis de penser que la moitié des enfants qui naissent sont préservés de l'épidémie qui décimait autrefois la population.

Vous entendrez sans doute avec intérêt les noms des vaccinateurs qui se sont fait principalement remarquer par leur zèle et les résultats qu'ils ont obtenus. Je placerai en première ligne MM. Sautemouche, médecin à St-Symphorien-sur-Coise; Garnier, à Neuville; Duchêne, à Givors; Orłowski, à St-Etienne-la-Varenne. J'aime aussi à leur associer deux accoucheuses, les dames Fridière, née Poncet, à Chambost-Longessaigne, et Gerbillon, à Sain-Bel.

Une assez longue épidémie variolique a été reconnue à Lyon et sur plusieurs points du département; elle a été d'une nature bénigne.

Listes électorales et municipales.

Révision faite des listes, le nombre des électeurs de députés s'est élevé, en 1837-1838, à 4,266, et celui des électeurs départementaux, non électeurs de députés, à 348.

Les nouvelles listes publiées le 15 août courant donnent 4,371 électeurs politiques et 354 électeurs départementaux, non élec-

teurs de députés. L'augmentation est donc, sur les premiers, de 105, et sur les seconds de 6.

Cette augmentation appartient, pour 55 électeurs, aux 1er et 2e cantons de Lyon, et, pour le surplus, aux cantons de St-Genis-Laval, Givors, Mornant, Belleville et le Bois-d'Oingt.

Le canton de Villefranche a perdu 13 électeurs.

Le nombre des électeurs communaux, déterminé d'après le dernier recensement quinquennal de la population, était en 1837 de 32,213. Ce nombre ne peut augmenter ou diminuer, jusqu'au prochain recensement, qu'en ce qui concerne les électeurs qualifiés, et ces variations sont nécessairement peu importantes. Toutefois, le soin mis à rechercher les citoyens qui avaient le droit d'être portés sur les listes a produit, parmi ces électeurs qualifiés, une augmentation de 119. On en compte, cette année, 1,146 au lieu de 1,037.

Agriculture.

Le zèle le plus louable s'est répandu dans toutes les classes de propriétaires, et leur inspire une vraie sollicitude pour toutes les questions qui se rattachent à ces intérêts.

Le département du Rhône présente deux zones bien saillantes: l'une exclusivement vignicole, et l'autre où l'agriculture affecte toutes les formes et multiplie les produits les plus variés. De là deux directions différentes, quant aux efforts et quant au but.

Dans le vignoble, la culture est arrivée à un degré voisin de la perfection. La facilité de se procurer des engrais est la mesure de l'utilité et de l'abondance des produits. A la vérité, pour beaucoup de propriétaires qui n'ont pas assez de capitaux; ou qui se trouvent placés dans d'autres conditions défavorables, les moyens d'engrais venant à manquer, la dépréciation du sol est inévitable. D'un autre côté, la nécessité où ils sont de vendre la récolte annuelle fait que les colons à moitié, ou les petits cultivateurs, ne peuvent établir une compensation entre les prix de plusieurs années successives. Quoi qu'il en soit de toutes ces causes de défaveur, il ne semble pas que la valeur des terres vignobles puisse désormais décroître. Celles de première qualité trouvent des acquéreurs au prix de 10,000 fr. l'hectare, et dans les pays les plus riches de la France cette évaluation semblerait excessive.

La partie montagneuse du département, qui n'admet pas la culture de la vigne, reçoit d'amples compensations dans la proximité de plusieurs grandes villes. La consommation, chaque jour plus considérable, étend chaque jour aussi les rayons qui viennent aboutir aux divers centres. Saint-Etienne, Rive-de-Gier, Givors, Lyon surtout et son marché insatiable alimentent l'industrie agricole sous toutes ses formes.

Comices agricoles.

Deux comices, l'un pour l'arrondissement de Lyon, l'autre pour celui de Villefranche, répondent à ces deux tendances opposées, satisfont à ces deux modes d'exploitation de la richesse territoriale.

Le premier, celui de Vaugneray, s'est fait un devoir d'allier des améliorations morales à celles qui ne s'appliquent qu'aux procédés de la main-d'œuvre. Ainsi, il a accordé des primes aux gens de service, aux valets de ferme, aux filles servantes, dont la conduite avait été digne d'éloges, et qui n'avaient pas quitté leur maître et son exploitation pendant un certain nombre d'années. Il a en outre décidé que des livres élémentaires, renfermant les premières notions de l'art agricole, seraient, par ses soins, distribués dans les écoles primaires. M. le ministre du commerce et des travaux publics s'est associé à cette heureuse pensée, dont vous avez sans doute deviné l'ingénieux propagateur. C'est asséoir l'agriculture sur sa base légitime, que de mettre ainsi en honneur le dévouement et la fidélité des services, en même temps qu'on oppose à la routine et à l'aveuglement des principes sanctionnés par l'expérience.

Le comice de Beaujeu a été surtout préoccupé de l'extinction de la pyrale, le fléau des vignobles. Vous savez que le gouvernement, averti par votre sollicitude, a préparé une loi qui arme l'autorité d'un pouvoir en quelque sorte discrétionnaire, dans l'intérêt du grand nombre, contre ceux qui se refuseraient aux mesures prescrites par l'échenillage. Sans doute les arrêtés que l'administration renouvelle tous les ans à cet égard manquent de sanction; sans doute il y a quelque chose à faire. Mais faut-il attendre de la contrainte légale des résultats généraux, infaillibles? Pour moi, je crois que le meilleur règlement à intervenir sera toujours moins efficace que l'exemple utilement donné par les propriétaires instruits et opulents. On l'a compris. M. Audoin est revenu poursuivre son habile exploration; il a trouvé tout son monde à l'œuvre, essayant les divers procédés, constatant de bonne foi les résultats. Grâce à tant d'efforts persévérants, grâce aux conseils qu'il a donnés, il est permis d'espérer que le fléau sera sensiblement atténué.

Il en sera de la pyrale comme de certains ennemis: on va chercher bien loin les moyens de les vaincre, tandis qu'on n'avait qu'à leur opposer une volonté ferme et intelligente.

Le comice de Beaujeu compte dans son sein plusieurs agronomes distingués. L'un d'eux s'est adonné avec succès à perfectionner les procédés d'irrigation et l'ensemencement des prairies.

Votre sympathie est acquise à cette science modeste, à ce zèle désintéressé qui ne se trahit que par ses résultats. Vous me pardonnerez d'avoir insisté longuement pour vous en rendre compte.

Société d'agriculture.

La société royale d'agriculture n'est pas restée au-dessous de

des héros, et leur donner pour urne cinéraire une barrique de noir animal. On aura adressé à leurs mânes de magnifiques allocutions; ce sera le sujet d'une foule de ronflantes prosopopées; on en aura fait des espèces de demi-dieux, et leurs restes serviront à cirer les bottes.

» Tu vois, ma chère sœur, qu'un de ces quatre matins tes souliers devront peut-être leur lustre à une partie de la fraction de mon individu désignée au commencement de cette lettre.

» Je reprends ma lettre, car elle a souvent été interrompue; tu liras la lettre de mon père, et tu verras pourquoi j'ai tardé à rendre réponse. Nous venons de passer la revue de l'inspecteur-général, et j'ai de fort bonnes notes.

» Oh! je pense toujours à M^{lle} Eugénie; dis-moi si elle est changée. La dernière fois que je la vis, elle me fit l'effet d'un rêve de Lamartine.

» Je ne pense plus à M^{me} P...; autrefois, lorsque je rêvais d'elle, je pouvais des soupirs déchirants comme un piano que l'on aurait jeté par la fenêtre.

» Je ne vis plus d'espérance, c'est du positif; comme disait un général: « Quand à vingt ans l'on n'est pas officier, si l'on faisait des sabots avant d'entrer au service, il faut retourner à l'établi. »

» Dans peu de temps, je compterai le nombre de rations que j'aurai encore à manger au service de ma chère patrie.

» Adieu, porte-toi bien!

» N'ayant pas de papier à lettre, j'ai pris la moitié de mon cahier de service pour l'écrire.

» Donne-moi des nouvelles d'Elisa. TON FRÈRE. »

taureau du cirque espagnol; il tombe plein de force et de vie, et les fanfares continuent; il tombe, et ses derniers regards trouvent quelquefois à l'horizon une petite église tapissée de lierre, son coq et son clocher. Hélas! ce n'est pas l'église de son village; il n'aura ni une place ni une croix de bois dans ce cimetière. Son linceul, c'est un lambeau sanglant; et pour dernière parole de consolation, quelques cantinières ivres de l'eau-de-vie des morts. Quelques paysans faméliques, sortis de la forêt voisine pour redemander en gros à la guerre ce qu'elle leur a pris en détail, diront en le poussant du pied: « Pas encore mort! crève donc, chien! » Ils retourneront ces cadavres comme l'hyène qui fouille la sépulture. Armes, vivres, vêtements, tout sera arraché, disputé, empilé, partagé, troqué; tout aura sa place dans cet horrible bazar, depuis l'élegant habit d'officier jusqu'à la ration de lard qu'on fera frire sur place dans la cuirasse détachée d'un cadavre. Tout sera recueilli, excepté les lettres d'une mère ou d'un ami, excepté ces riens charmants, ces amulettes contre l'absence que, de sa douce main, quelque jeune fille avait placés sur le cœur du soldat.

» Ne crois pas toutefois que ce tas d'ossements soit destiné à blanchir éternellement dans la campagne, à la honte du siècle et au respect dû aux morts. Non! ce scandale sera épargné. Voici venir des sociétés anglaises, qui font fouiller les bois, les ravins, les rochers, recueillant avec un soin minutieux ces tristes débris. On en charge des bâtiments, on va les rendre à la paix du tombeau. Généreux enfants d'Albion! Ils appartiennent sans doute à quelques-unes de ces associations philanthropiques dont l'active charité s'étend sur les deux hémisphères? — Pas du tout; ce sont des fabricants de produits chimiques; ils vont mettre au récipient les fémurs, les coccyx et les tibias

lez-vous que l'on soit gai? Faites donc chanter des ritournelles de vaudevilles et donnez des poses de mélodrame à des gens dont l'utopie est un verre d'eau-de-vie et un morceau de pain! Les pauvres diables répondront par ces aphorismes polyglottes qu'on trouve charbonnés sur toutes les casernes de l'Europe, comme pour rappeler sans cesse aux intéressés le positif de la profession.

» Au soldat, il faut les jambes du cerf, la force du cheval, la patience du chameau, le courage du lion, et le ventre d'une puce. »

» Et puis, toujours la plainte, et, dans le premier coup de feu, l'histoire de ces angoisses indicibles qui saisissent parfois les plus braves et les mieux aguerris, quand les premiers boulets font jaillir la terre ou passent en vibrant dans la forêt de fer des baïonnettes.

» L'heure de la sanglante péripétie qui termine, soit en plaine, soit derrière un rempart, ce drame à phases si diverses, est arrivée. Joignez les talons! — tendez le jarret! — Un soldat doit être droit comme une flèche. — Frappez avec la baïonnette! La balle est une folle; — la baïonnette ne s'égare que d'un côté à l'autre.

» Percez le Maure renversé! Il peut vous donner un revers de sabre, même quand il est mort. — Voilà le retranchement. Le fossé n'est pas profond; le parapet n'est pas élevé: escaladez! feu à la tête de la colonne! puis la baïonnette! Enlevez les batteries! tuez les canonniers! tuez tout dans les rues!

» Oui, l'heure est arrivée qui sera la dernière de la moitié de ce troupeau d'hommes ameutés de tant de points divers sur cette étroite et dernière arène.

» Déjà le canon vomit méthodiquement la mitraille. Le soldat tombe au bruit des fanfares, du tumulte et des cris, comme le

la mission qui lui est confiée. Elle a publié plusieurs livraisons qui renferment des mémoires pleins d'intérêt sur la géologie du département, les assolements, le choix des engrais, la complaisance agricole, la culture du murier, etc.

Industrie.

Dans le rapport que je vous ai soumis l'année dernière, j'ai cherché à vous donner la mesure exacte des immenses ressources de l'industrie lyonnaise.

Les chiffres que j'établissais alors seraient peut-être au-dessous de ceux que l'année actuelle pourrait faire ressortir, soit pour le nombre des bras employés, soit pour l'importance des produits.

La crise que la fabrique lyonnaise a eue à subir, en rendant témoignage des garanties précieuses qu'elle offre, lui a révélé à elle-même le secret d'un avenir nouveau. Des combinaisons plus variées, des mélanges, des tissus tantôt plus brillants, tantôt plus solides, sont venus, comme autant de branches productives, raviver cette source qui répand l'abondance et la richesse sur tant de familles laborieuses. Mais il est d'autres considérations qui appellent désormais votre examen. Vous savez que, parmi toutes les places de commerce, Lyon était une de celles où l'argent était d'ordinaire le plus abondant, et où l'intérêt était le plus faible. Les capitaux immenses dont l'industrie et le commerce disposent à Lyon sont le fruit du travail d'abord, de l'économie et de l'ordre ensuite. C'est donc une espèce de commandite naturelle et légitime, qui se tient à la disposition de tout homme laborieux et probe qui sait inspirer la confiance.

Mais une impulsion extraordinaire a tout-à-coup gagné les esprits. Il semblait que des mines inaperçues et intarissables venaient de s'ouvrir, et qu'une France souterraine faisait jaillir, sous les formes les plus bizarres, des trésors enfouis à nos pieds. L'audace des fripons et la crédulité des dupes avaient été si loin, que le gouvernement et les chambres s'en étaient émus. Bientôt le ridicule a fait justice, et la loi que de tutélaires prévisions avaient préparée, la loyauté publique toute seule l'a promulguée.

La bourse de Lyon s'est tenue loin de ces orages et de ces aberrations. Cependant les capitaux se sont peu à peu accoutumés à prendre une direction qu'ils n'avaient pas encore suivie. Des opérations considérables ont établi leur siège à Lyon; des associations se sont formées. Aujourd'hui, on peut évaluer à plus de trente millions la masse des valeurs qui se trouvent ainsi engagées, et qui, en contribuant à l'avenir du pays, forment autant de liens qui rattachent à nos institutions tous ceux qui se trouvent presque à leur insu complices de nos efforts.

Calculez, Messieurs, la puissance d'un pareil élément fortifiant de ses sympathies ouvertes ou déguisées une politique toute nationale. Regardez en haut de l'échelle sociale. Les grands capitalistes vous ont cédé leur place forte. La paix au dehors, le règne des lois au dedans, voilà les seules conditions sous lesquelles la capitulation s'est conclue. Regardez ensuite en bas.

L'épargne, le pécule de l'ouvrier, le fruit de ses privations, l'excédant de son mince budget, tout cela est dans vos caisses d'épargne, et, par une admirable combinaison, apporte de grandes facilités au jeu du crédit public. Que faut-il de plus? Ne nous étonnons plus de cette sécurité si profonde, de cette activité si régulière, si bien ordonnée. Vous en savez la raison et le secret.

Les deux autres points principaux où les développements de l'industrie méritent d'être soigneusement observés, Thizy et Tarare, présentent en ce moment une situation favorable.

Les affaires ont repris, sur le marché de Thizy et de Villefranche, une grande activité, et les toiles de coton qui y sont apportées trouvent un écoulement facile et à d'assez bons prix. Les produits de la fabrique de Tarare sont aussi beaucoup plus recherchés. Les façons de plusieurs articles, notamment des mousselines fines, ont subi une augmentation assez forte; tous les ouvriers sont occupés fructueusement.

Depuis quelques années, Tarare a apporté beaucoup de variété dans ses procédés de fabrication. Le métier de Jacquard y a été introduit, et a joué un rôle important dans les modifications avantageuses des mousselines. Beaucoup de ces articles façonnés se sont vendus à l'étranger. Grâce à l'admission des cotons filés fins, et à la perfection du tissage, les mousselines très-fines s'exportent aussi, mais la consommation est très-restreinte, et pour les qualités moyennes la lutte est impossible avec les produits de la Suisse, de la Saxe et de l'Angleterre. C'est la conséquence forcée de l'énorme différence dans le prix des cotons filés.

Un nouvel article a pris faveur à l'étranger, ce sont les organes clairs brodés en laine.

Enfin, les mousselines pour rideaux se sont ouvert aussi de nouveaux débouchés, bien qu'elles aient à souffrir de la contrebande qui encombre tous les magasins de mêmes mousselines des fabriques suisses.

Le commerce de Tarare a vivement sollicité la diminution des droits d'entrée des cotons filés à l'étranger.

A cette question se rattache, comme vous le devinez, celle des droits protecteurs, et les limites dans lesquelles ils sont utiles.

Il me suffit de vous annoncer que la sollicitude du gouvernement est avertie.

(La suite au prochain numéro.)

Le Rédacteur en chef, Gérant responsable, F. RITZEL.

Le séjour du célèbre oculiste allemand, M. Moritz-Bernardt, dans notre ville, a été déjà signalé par de nombreuses cures. Mais la spécialité de ce praticien ne se borne pas à la guérison des maladies des yeux; il a aussi perfectionné, d'une manière

remarquable, le système de verres jusqu'ici en usage pour remédier aux divers défauts de la vue qui ne peuvent être soumis à aucun traitement. Ces verres sont ce que l'on peut trouver de plus parfait, et nous les recommandons à tous ceux qui, myopes ou presbytes, ont besoin du secours de l'art. Nous donnerons, comme garantie de notre recommandation, le certificat suivant délivré à M. Moritz-Bernardt par le docteur Bouchet, l'un de nos plus célèbres médecins:

« Je n'ai pu apprécier le mérite de M. Moritz-Bernardt que sous le rapport de la perfection des formes et de la fabrication des verres qu'il emploie pour corriger les altérations de la vue. Dans cette spécialité, je ne crois pas que personne soit supérieur à M. Moritz. »

Lyon, 13 septembre 1838. BOUCHET, D.-M.-P., Ancien chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu.

M. Courcellas, docteur, commencera de nouveaux cours préparatoires au baccalauréat ès-lettres et ès-sciences, le 10 octobre et le 5 novembre. — Cours permanents, rue de Sorbonne, n° 10, à Paris.

BOURSE DE PARIS DU 17 SEPTEMBRE.

La rente française était moins ferme qu'à la bourse d'hier. Cependant il n'y a pas eu de baisse très-sensible.

La baisse sur les actions des chemins de fer ne s'arrête pas encore; tous les jours elle fait de nouveaux progrès, et les compagnies semblent avoir renoncé à lutter contre l'indifférence générale.

Cinq pour cent.	109 50	109 50	109 40	103 40
— fin courant.	103 50	109 50	109 40	109 40
Trois pour cent.	80 90	80 90	80 85	80 85
— fin courant.	80 90	80 90	80 85	80 85
Rentes de Naples.	100 10	100 20	100 10	109 20
— fin courant.	100 10	100 20	100 10	100 20
Quatre pour cent.	102 50			
Actions de la banque.	2640			
Quatre canaux.	1235			

GRAND-THÉÂTRE.

Mercredi 19 septembre 1838. — 1° L'AMANT DE MA FEMME, comédie. — 2° LA MUETTE, opéra. — Six heures 1/2.

GYMNASE-LYONNAIS.

Mercredi 19 septembre 1838. — Quatrième représentation de M. Arnal. — 1° PROSPER ET VINCENT, vaud. — 2° LE MARI DE LA DAME DE CHOEURS, vaud. — 3° THÉOPHILE, vaud. — Six heures 1/2.

LYON. — IMPRIMERIE DE BOURSY FILS, RUE POULAILLERIE, 19.

Feuille d'Annonces.

ANNONCES JUDICIAIRES.

(1162) Le samedi vingt-deux du courant, à neuf heures du matin, sur la place de la Croix-Paquet, à Lyon, il sera procédé à la vente au comptant d'objets mobiliers saisis, consistant en tables, chaises, réchaud, commode, etc.

(1160) **VENTE, APRÈS DÉCÈS,**
Au domicile d'Etienne Thivert, rue des Chevaucheurs, quartier St-Irénée, à St-Just, 16.

Le samedi vingt-deux du courant, à neuf heures du matin, il sera procédé à la vente au comptant de divers objets mobiliers, habillements d'homme et de femme, etc.

ANNONCES DE MM. LES NOTAIRES.

(1694) **A VENDRE.** — Une propriété située à St-Didier-au-Mont-d'Or (hameau de St-Fortunat), composée d'une jolie maison d'habitation fraîchement agencée, bâtiments d'exploitation, cuves, pressoir, jardin, cour, prés, terres et vignes, le tout contenant environ 30 bichères. S'adresser à Me Bruyn, notaire, à Lyon, place de l'Herberie.

ANNONCES DIVERSES.

VENTE VOLONTAIRE ET A L'AMIABLE, POUR CAUSE DE DÉPART.

Fonds de café-restaurant bien achalandé, fraîchement décoré et agencé, situé aux Brotteaux, à l'angle de la rue de Sèze et de l'avenue de Saxe, maison Verzier, appelé *Brasserie à l'instar de Strasbourg*. — On donnera des facilités pour le paiement. — S'y adresser. (1155)

(1161) **VENTE VOLONTAIRE D'UN JOLI MOBILIER,**
Place du Port-Saint-Clair.

Vendredi vingt-un septembre mil huit cent trente-huit, à dix heures du matin, sur la place du Port-Saint-Clair, il sera, par le ministère d'un commissaire-priseur, procédé à la vente aux enchères et au comptant d'un joli mobilier, consistant en canapé en acajou, tabouret de pied de forme gothique, chaise-prie-dieu, aussi de forme gothique, chaise-chauffeuse, fauteuil-dormeuse, chaises, tous ces objets aussi de forme gothique, fauteuil de bureau en acajou massif, et une toilette de dame avec tous ses accessoires.

Emplois honorables à appointements fixes.

La société du dépôt général des marchandises établi dans chacun des départements de la France un directeur et des sous-directeurs.

Ces emplois sont rétribués par des appointements fixes, sans préjudice de beaucoup d'autres remises plus importantes encore.

Les personnes recommandables et solvables qui désirent s'attacher à l'administration, sont invitées à s'adresser franco à M. l'inspecteur du dépôt général des marchandises, poste restante, à Lyon, on hôtel des Princes, rue St-Dominique. (8013)

OUVERTURE DÉFINITIVE DU COURS D'HISTOIRE DE FRANCE DE M. AIMÉ PARIS.

(DIX LEÇONS D'UNE HEURE ET DEMIE CHACUNE.)

Plusieurs personnes ont pensé à tort que ce cours était tellement lié à celui de la mnémotechnie que, pour le suivre avec fruit, il fallait d'abord s'être familiarisé avec les principes généraux de cette science. Loin de là, les procédés que M. Aimé Paris y fera connaître sont à la portée de tout auditeur qui aura accompli sa douzième année, LORS MÊME QU'IL N'AURAIT AUCUNE NOTION DE LA THÉORIE MNÉMOTECNIQUE. Dans le court espace de dix séances, le professeur mettra tous ses disciples en état de répondre à une foule de questions d'une incontestable utilité, qui ne trouveraient pas prêtes à en fournir la solution précise les personnes même qui ont fait de l'histoire l'étude la plus assidue.

Ce n'est pas un catalogue aride de dates qui composera l'enseignement de M. Aimé Paris; il donnera le moyen de retenir la succession des rois de France et l'époque de leur avènement, les accroissements produits par la réunion des anciennes provinces à la couronne, la liste des reines de France (3^{me} race), l'état du revenu et des dépenses du royaume aux principales époques, plus de quatre cents événements importants, le tableau des interrègnes et des minorités; et en un mot quelques jours d'un travail agréable et facile produiront plus que ne le peuvent faire deux années d'étude sans l'emploi des moyens créés par M. Aimé Paris.

Des réclamations se sont élevées contre le choix de l'heure primitivement adoptée, les leçons seront données à huit heures un quart DU SOIR.

On souscrit JUSQU'À LUNDI 24 SEPTEMBRE, jour de l'ouverture du cours, tous les jours excepté le dimanche, de onze heures à quatre, chez M. Aimé Paris, rue de la Cage, 12, au 3^{me}, maison du notaire.

Prix du cours, payable au moment de l'inscription: 20 francs. — Les dames auront des places spéciales. Une demoiselle pourra, sans augmentation de prix, être accompagnée d'une personne de sa famille. (8012)

TRAITEMENT

DES CATARACTES

PAR RÉSOLUTION;

Méthode de M. le docteur DROUOT, rue de la Cage, n° 13, à Lyon.

Depuis quinze jours ou trois semaines que M. le docteur Drouot a commencé à appliquer ce traitement, plusieurs personnes aveugles, opérées d'un œil sans succès, ou menacées de cécité, témoignent que, dès le premier pansement, elles ont recouvré la vue et distingué progressivement des objets qui leur étaient invisibles. Cette méthode est la seule qui prouve ainsi son efficacité.

M. le docteur ne restera que deux mois encore à Lyon. Il est visible de ONZE à DEUX heures. (6001)

(6003) **A LOUER de suite.** — Hôtel de l'Europe, situé à Rive-de-Gier, rue des Verchères, avec remise et écurie. S'adresser à M. Verpillieux, propriétaire, dans ladite maison.

(5094) Une personne pouvant disposer d'une partie de la journée, connaissant le commerce et la tenue des livres, désirerait trouver un emploi. S'adresser au bureau du journal.

Mention honorable. — Médaille d'honneur.

VÉSICATOIRES — CAUTÈRES.

TAFFETAS DE LEPERDRIEL,

Pharmacien breveté, faubourg Montmartre, n° 78, à Paris; l'un pour entretenir les VÉSICATOIRES d'une manière parfaite, l'autre pour panser les CAUTÈRES sans dérangeaison. 2 fr. le rouleau; 1 fr. le demi (jamais en boîtes). Serre-bras perfectionnés, compresses à 1 centime, préférables au linge, etc. Ces produits, signés LEPERDRIEL, sont adoptés par les médecins de Paris. Dépôts chez Vernet, place des Terreaux, et Michel, à Tarare. (676 — 3329)

MALADIES SECRÈTES.

(574) Guérison sans rechute d'un à cinq jours des écoulements et fleurs blanches, si anciens et rebelles qu'ils soient, par la méthode unique, aussi sûre que facile, du docteur Thivaud, de Montpellier.

Dépôt chez M. Bertrand, pharmacien, place Bellecour, n° 12, à Lyon. — A la même adresse on trouve les pilules dépuratives végétales du même auteur, pour la cure radicale des maladies vénériennes et dartreuses, quelles qu'elles soient leur ancienneté et leur opiniâtreté.

GUÉRISON

DES Maladies Secrètes,

NOUVELLES OU ANCIENNES,

Dartres, gales, rougeurs à la peau, ulcères, écoulements, fleurs ou pertes blanches les plus rebelles, et de toute acréte ou vice du sang et des humeurs.

Par le Sirop Dépuratif Végétal de Séné.

Extrait du précieux Recueil des Recettes médico-officinales, PUBLIÉ PAR ORDRE EXPRES DU GOUVERNEMENT.

Le traitement est prompt et aisé à suivre en secret ou en voyage; il n'apporte aucun dérangement dans les occupations journalières et n'exige pas un régime trop austère.

Prix: 5 fr. 1/4 de pinte.

S'adresser chez PERENIN, pharmacien-chimiste, rue Palais-Grillet, n° 23, à Lyon. (3445)

(6002) **A VENDRE de suite pour cause de départ.** — Plusieurs pendules neuves et de très-bon goût. S'adresser à M. Benoit, rue de la Cage, n° 13.